

REGLEMENT 10KM & 21,1KM de TOULOUSE 2018

ORGANISATION : www.toulouse-semi-marathon.com

Le Semi-Marathon et le 10km de Toulouse est organisé par Toulouse Olympique Airbus Club (TOAC Athlétisme) et par l'association Semi Marathon et 10 km de Toulouse, le dimanche 16 septembre 2018.

Epreuves a label FFA et qualificatives pour les Championnats de France de Semi-marathon.

PARCOURS

Le parcours de Semi-marathon et de 10 km est sans difficultés particulières avec points de ravitaillement tous les 5 km.

Le départ est fixe au TOAC 20 chemin Garric à Toulouse à 9h30 (10km) et à 9h50 (21,1km).

L'arrivée est sur le même site au TOAC 20 chemin Garric à Toulouse et les contrôles seront fermés à 12h30.

Le 21,1 km et le 10km ont été mesuré par un officiel et tous les kilomètres seront indiqués.

PARTICIPATION & CERTIFICAT MEDICAL (IMPORTANT)

→ d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation

→ ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**

→ ou d'une **licence compétition délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation**, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou la Fédération Française de Triathlon, en cours de validité à la date de la manifestation

→ ou d'une **licence délivrée par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) ou l'UGSEL (Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre)**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

→ ou d'un **certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie.

Le Semi-Marathon est ouvert aux coureurs licenciés ou non licenciés nés en 2000 et avant.

Le 10Km est ouvert aux coureurs licenciés ou non licenciés nés en 2002 et avant.

Les catégories d'âges inférieurs ne seront pas autorisées même avec accord parental.

ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS

Pour tous renseignements, site Internet www.toulouse-semi-marathon.com ou par Tél. 06.33.27.87.50

Aucun engagement ne sera pris par téléphone.

→ **Par correspondance** avant le lundi 10 septembre 2018 «cachet de poste faisant fois» à l'adresse : Semi-Marathon de Toulouse 20 Chemin de Garric 31200 Toulouse

1° Envoyer le formulaire officiel ou sa photocopie

2° Le chèque du montant de la course choisie à l'ordre : SEMI-MARATHON de TOULOUSE

3° Le **certificat médical** avec la mention : **Apte à la pratique de la course à pieds en compétition** d'une validité de moins d'un an **ou** la photocopie de la **nouvelle Licence 2017/2018** seulement autorisée

→ **Par Internet** : www.toulouse-semi-marathon.com ou sur le site www.lesportif.com

→ Au secrétariat TOAC 20 chemin Garric à Toulouse, du 1^{er} au 14 sept. de 8h/12h et 14h/17h **engagement** et **Uniquement par chèque**

→ Le samedi 15 septembre 2018 les **engagements & retrait des dossards** auront **lieu au magasin i-run**, zone de Sesquières de 10h30 à 19h00

→ Dimanche 16 septembre 2018 **Retrait des dossards** au TOAC 20 chemin de Garric à Toulouse.

→ **Aucun engagement le jour de la course**

Activité ATHLETISME LOISIR Airbus :

→ Le TOAC Athlétisme souhaite promouvoir la pratique « Loisir et Running » de son club.

→ Pour les salariés **AIRBUS OPERATION** et **ayant droit du Comité d'établissement** ont la possibilité de prendre une licence loisir ou une licence running ou une licence compétition et pourront bénéficier de réduction sur les frais d'inscriptions dans certaines courses voté par le bureau du TOAC Athlétisme (contact: jacky.puech@airbus.com)

TARIFS

Semi Marathon: 18 euros

10 kilomètres : 14 euros

RETRAIT DES DOSSARDS

Nouveau Le samedi 15 septembre 2018 de 10h00 à 19h00 au magasin i-run, zone de Sesquières. Voir localisation

Le dimanche 16 septembre, jusqu'à 20' avant les départs des courses, au TOAC 20 chemin Garric à Toulouse. (Terrain de tennis couvert) Voir localisation

Les dossards devront être fixés sur la poitrine, sans imputation du format (épingles non fournies).

Le non-respect de cet article peut entraîner la mise hors course.

RETRAIT DES DOSSARDS

Les retraits des dossards seront distribués le **samedi 15 septembre 2018** de 10h00 à 19h00 **auront lieu au magasin i-run**, zone de Sesquières.

Les retraits des dossards, le jour de la course **dimanche 16 septembre**, jusqu'à 20' avant les départs, au **TAOC 20 chemin Garric à Toulouse**.

Les dossards devront être fixés sur la poitrine, sans imputation du format (épingles non fournies).

Le non-respect de cet article peut entraîner la mise hors course.

CLASSEMENT et RESULTATS

Les coureurs seront classés dans la course ou ils se sont inscrits.

Deux classements individuel ne sont pas cumulables.

Affichage des résultats sur panneaux le jour de la course

Résultats sur le site Internet dès le 16 septembre à l'adresse www.toulouse-semi-marathon.com ou www.lesportif.com.

RECOMPENSES

Les premiers masculins et premières féminines de chaque catégories recevront un prix.

Les 2000 premiers engagés, recevront un Teeshirt souvenir de la course, lors de la remise du dossard.

Aucune dotation ne sera donnée en espèces. Lots, par tirage au sort des dossards.

VESTIAIRES & CONSIGNE

Il y aura à votre disposition des Vestiaires, Douches, WC sur le complexe sportif du TOAC 20 chemin de Garric.

Une consigne gratuite sera placée au complexe sportif du TOAC 20 chemin de Garric.

Vous pourrez y déposer un sac fermé, et le récupérer après la course avec la présentation de votre dossard.

ATTESTATION de PARTICIPATION

Une attestation sera fourni en faisant la demande par courrier ou bien par Email puech.jacky@orange.fr

SERVICE MEDICAL

La surveillance sera assurée par la protection civile. Chaque athlète participe sous sa propre et exclusive responsabilité. Tout concurrent dont l'effort sera jugé excessif, pourra être arrêté immédiatement.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le comité d'organisation du Semi-Marathon, décline toutes responsabilités quant aux vols, dégradations d'équipement ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un concurrent ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.